



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E69677

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2027

ÉDITÉ LE

31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2005

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/12/2005
5 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG CEDEX 2005B01999

Siret : 485 197 552 00261

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4027578

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62917590

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD FRL003605

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SOPREMA ENTREPRISES (AGENCE)

31 IMPASSE MICHEL ANGE
31200 TOULOUSE

Téléphone : 05 34 25 32 00

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : travaux-toulouse@soprema.fr

Responsabilité légale :

KRATZEISEN STEPHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / RUFFINONI STEPHANE
DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 132

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/06/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2025
3221	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	19/06/2024
7133	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité supérieure) Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.